



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 19 mai 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCACTION	
Date	12/05/2010
Affichage	12/05/2010

Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

Etaient Représentés :

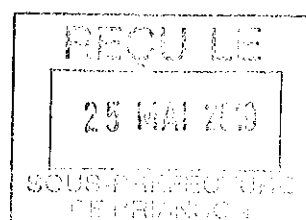
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard
CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie
GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric
CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME : CULTURE 4

**OBJET : FESTIVAL FORT EN
FETE JUILLET 2010 :
EVENEMENT ARTISTIQUE,
PARTICIPATIF ET FESTIF**

Absents-Excusés : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Nicole GUERIN

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Briançon souhaite s'inscrire dans une vaste démarche de valorisation des sites identitaires de la Commune.

Cette valorisation est envisagée sous forme d'un événement estival de grande ampleur, mettant en avant les potentiels humains techniques et culturels du territoire.

Le Fort des Têtes en cette année 2010 entre dans le Patrimoine de la Commune. Il apparaît ainsi comme le site privilégié d'un tel événement. L'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO conforte la pertinence de ce choix.

La société de production et de création artistique « La Mandarine » propose une création adaptée à ce lieu et à ce projet ambitieux. Son directeur artistique Jean-Luc Lejeune, metteur en scène, enseignant au CEAB est bien connu dans le briançonnais pour avoir réalisé avec succès des événements artistiques s'inscrivant dans une démarche similaire. Alexandre Alves, producteur, par ses compétences techniques travaille en complémentarité avec Jean-Luc Lejeune. Le spectacle proposé est transversal, participatif et festif.

Il exploitera la devise de Briançon : « Le passé répond de l'avenir ».

L'équipe de la Mandarine proposera des parades en ville les jours de spectacle. Elle proposera également un partenariat avec des prestataires locaux (restauration, boissons...) les soirs de spectacle.

Les quatre représentations de ce spectacle se dérouleront les 10, 17, 21 et 26 juillet à 21H30 au Fort des Têtes.

Le tarif est fixé comme suit :

- Tarif normal 9,00 €.
- Tarif réduit 5,00 €.
- Gratuit pour les moins de 6 ans.

Les recettes de la billetterie reviennent à la ville dans leur intégralité.

Le 17 juillet un billet à 13,00 € sera proposé au public. Il comprendra le spectacle et une visite du Fort des Têtes avec les « Régiments du Passé » qui seront à Briançon du 11 au 18 juillet, et aux autres dates avec les guides conférenciers du Service du Patrimoine.

Des subventions seront demandées au Ministère de la Culture, au Conseil Régional et au Conseil Général. Le montant de ces demandes de subventions est indiqué sur le document en annexe.

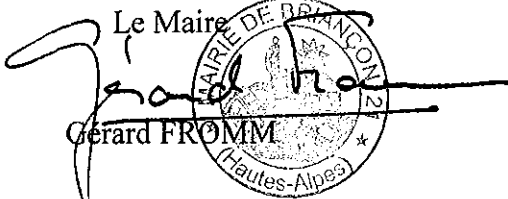

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider le budget prévisionnel joint en annexe,
- de solliciter une subvention de :
 - 15 000,00 € auprès du Ministère de la Culture
 - 16 000,00 € auprès du Conseil Régional
 - 24 000,00 € auprès du Conseil Général
- d'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer au nom ou pour le compte de la Commune tout acte à caractère administratif ou technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

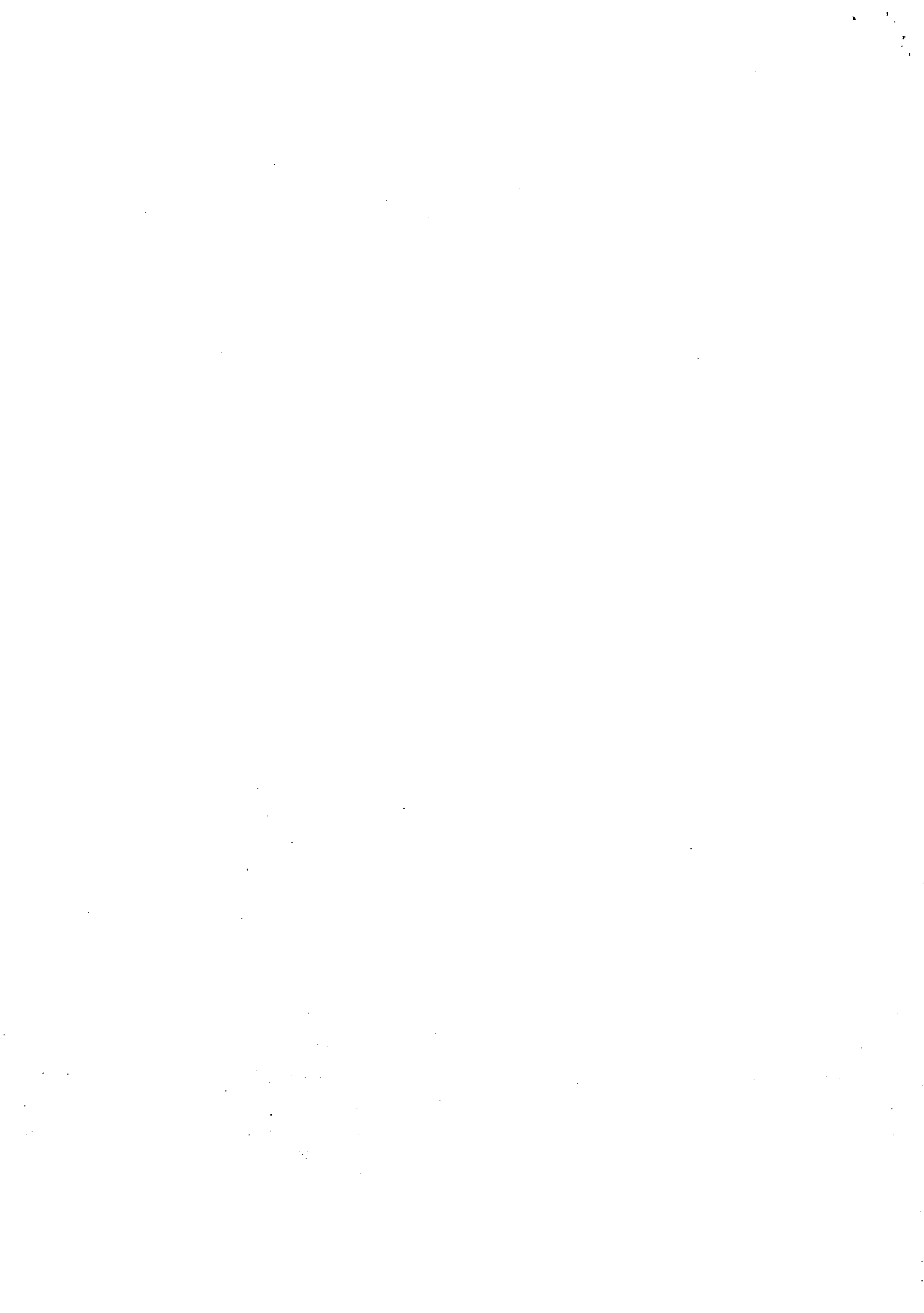
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 21 MAI 2010

PUBLIÉ LE 21 MAI 2010

NOTIFIÉ LE



Budget Prévisionnel "MANDARINE"

Détail Phase 1	Dépenses
Management projet préparation	4 500,00
Création Son	500,00
Création Lumière	500,00
Total Phase 1 HT	5 500,00 €
TVA 5,5%	302,50 €
Total Phase 1 TTC	5 802,50 €

Détail Phase 2				Dépenses	
	Nb de personnes	Nb de jours	Frais unitaire HT	Frais total HT	Coût chargé
Mise en scène		Mission complète		3800,00	6700,00
Ecriture/scénario/conception		Mission complète		1300,00	2324,00
Assistant mise en scène		Mission complète		1000,00	1500,00
Comédiens	5	10	120	6000,00	10390,00
Régisseur général		Mission complète		2500,00	3500,00
Eclairagiste		Mission complète		1500,00	2000,00
Sonorisateur		Mission complète		1500,00	2000,00
Matériel lumière				5000,00	5000,00
Matériel son				3000,00	3000,00
Pyrotechnie		Mission complète		11000,00	11000,00
Costumière	1	10		1500,00	2000,00
Costumes				1000,00	1000,00
Décorateur	1	10	150	1500,00	2000,00
Matériel décors				1000,00	1000,00
Administratif				1000,00	1500,00
Assurances				1000,00	1000,00
Communication				3000,00	3000,00
Gardiennage				1000,00	1500,00
Location matériel				4000,00	4000,00
Intercom				800,00	800,00
Divers				1000,00	1000,00
Transports					
Frais repas midi					
Frais repas soir					
Frais hébergement				7000,00	7000,00
Total Phase 2 HT					73 214,00 €
TVA Spectacle 5,5%					4 026,77 €
Total Phase 2 TTC					77 240,77 €